



Concours Hippique Officiel de Saut Le Cudret/Corcelles du 1er au 3 juin 2018

Finales Championnats Neuchâtelois de saut



Président du CO Morelli Mirco, Colombier
Secrétaire du CO Bühler Patricia, La Chaux-de-Fonds
Présidente du jury Rossetti Carole, Marin

Constructeur de parcours Notz Jürg, Kerzers
Balsiger Thomas, Corcelles
Vétérinaire Borioli Alain, Chambrelieu

Délai **07.05.2018**

Site internet <http://www.gestion-concours.ch>

No	Date	Catégorie	Barème	Fin.	Prix	Remarques
1	01.06.2018	O R/N120	A au chrono	50	200	Selon RS.
2	01.06.2018	O R/N125	2 phases A au chrono	50	200	Idem épreuve n° 1
3	02.06.2018	O R/N100	A au chrono	30	100	Selon RS. Restrictions 40 km. Les collaborateurs et donateurs ne sont pas concernés par cette restriction. Il faut inscrire les épreuves 3 et 4.
4	02.06.2018	O R/N105	A au chrono	30	100	Idem épreuve n° 3
5	02.06.2018	O R/N110	A au chrono	40	150	Selon RS. Restrictions 40 km. Les collaborateurs et donateurs ne sont pas concernés par cette restriction. Il faut inscrire les épreuves 5 et 6.
6	02.06.2018	O R/N115	2 phases A au chrono	40	150	Idem épreuve n° 5
7	03.06.2018	O B100 Champ NE B	En 2 manches A au chrono, 2ème manche réduite + un barrage pour les médailles	25	150	Championnat Neuchâtelois de saut - Catégorie B. Selon règlement de l'AEN - voir sous www.aen-ne.ch
8	03.06.2018	O R115 Champ NE R	En 2 manches A au chrono, 2ème manche réduite + un barrage pour les médailles	40	250	Championnat Neuchâtelois de saut - Catégorie R. Selon règlement de l'AEN - voir sous www.aen-ne.ch
9	03.06.2018	S Champ NE R/N	En 2 manches A au chrono, 2ème manche réduite + un barrage pour les médailles	50	500	Championnat Neuchâtelois de saut - Catégorie RN. Selon règlement de l'AEN - voir sous www.aen-ne.ch Epreuve spéciale en deux degrés. Degré 1 = 125 cm, degré 2 = 135 cm. Prière d'indiquer le degré lors de l'inscription.

**Engagements/Finances:
Annulations / Mutations**

Les engagements seront uniquement acceptés en ligne via le système d'engagement (my.fnch.ch).
Dernier délai pour les changements - la veille des épreuves jusqu'à 16 h 00 dans le système d'engagement my.fnch.ch. Tous les changements effectués par le secrétariat seront facturés CHF 10.-

Phase d'engagement ultérieur

Une phase d'engagement ultérieur après le délai peut être décidée par l'organisateur. Celle-ci sera publiée, s'il y a lieu d'être, dans le système d'engagement après le délai.

**Listes de départ et de résultat:
Championnat NE de saut**

sont disponibles sous info.fnch.ch ou sur le site internet de l'organisateur.
Les épreuves 7, 8 et 9 sont réservées aux cavaliers Neuchâtelois qualifiés pour les championnats respectifs selon le règlement de l'AEN qui est à consulter sur www.aen-ne.ch. Dernier délai d'inscription pour les cavaliers n'ayant pas les classement au délai officiel est le mardi 29 mai. Passé ce délai aucune inscription ne sera prise en compte!

Prescriptions générales

Le concours est organisé selon les prescriptions générales du Bulletin FSSE, du RG et du RS. L'organisateur se réserve le droit de changer le plan des horaires, de déplacer une épreuve à un autre jour. Le CO décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou tout autre événement. Tenue civile, selon règlement.

**Restrictions
Renseignements
Listes de départs
Chiens**

Merci de respecter les restrictions. En cas de non respect, les inscriptions seront supprimées et non remboursées.
info@gestion-concours.ch - fax 032 964 15 42 - tél. 032 968 09 41 - Mobile 079 648 34 48
sur www.gestion-concours.ch. Autres renseignements sur www.ecuriebalsiger.com
Les chiens doivent OBLIGATOIREMENT être tenus en laisse sur le site de la manifestation.